

Convaincus des enjeux de la RSE pour les entreprises, les Commissaires aux Comptes Normands s'engagent aux côtés des syndicats patronaux, de la Région, la CCI ... pour favoriser la prise de conscience et faciliter la structuration de la démarche pour le plus grand nombre d'entrepreneurs.

La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes signataire du Manifeste ODD 2030 de la région Normandie est un membre fondateur de l'association du même nom.

S'appuyant sur la **loi PACTE de 2019** engageant les entreprises à mieux prendre en compte les enjeux sociétaux et environnementaux en repensant leur place et leur mission au sein de la société, le **Manifeste Normandie ODD 2030**, signé le **17 décembre 2020** lors des **Rencontres du Développement Durable à Rouen**, intègre les **10 principes** et les **17 objectifs** du développement durable établis par l'ONU*.



AG constitutive de l'association « Normandie Entreprises ODD 2030 » le 19 mai au Conseil Régional à Caen

Les signataires du Manifeste demandent la **mobilisation de tous les acteurs impliqués du territoire au premier rang desquels figurent la Région Normandie et ses élus, pour faire du territoire un exemple et un modèle en matière de lutte contre le réchauffement climatique.**



Depuis sa signature par de nombreux acteurs économiques dont la CRCC Normandie et la Région Normandie, **une association « Normandie Entreprises ODD 2030 » a été constituée le 19 mai dernier pour porter sur le territoire normand le plan d'actions des TPE – PME – ETI pour la transition écologique et de lutte contre le réchauffement climatique.**

Prochaine étape, **vendredi 11 juin** lors de la **remise du Rapport du GIEC Normand** composé de **23 scientifiques** de toutes disciplines qui ont estimé les conséquences du changement climatique pour la région Normandie à l'horizon 2050-2100.



Quelle place pour les commissaires aux comptes dans cette dynamique ?

« La RSE est un paramètre avec lequel toutes les entreprises vont devoir composer dans un avenir proche », rappelle le Président de la CRCC Normandie, M. Simon Lubais.

Il n'existe pas de mauvaise raison pour réfléchir à la place de la RSE dans sa stratégie, de la simple conviction personnelle à la recherche d'économies en passant par le souhait de se différencier positivement de la concurrence. Et l'expérience prouve que les bénéfices induits sont souvent beaucoup plus larges que ceux initialement envisagés.

Au-delà de la partie réglementaire qui crée une obligation en pleine évolution depuis 20 ans tant au niveau Européen (DPEF, CSRD) que National (Lois Grenelle I/II, PACTE) les exigences de certains clients et donneurs d'ordres poussent dans cette direction. Les chefs d'entreprises doivent ainsi de plus en plus faire face à des demandes de réponses à des questionnaires de conformité à des labels, voire à une obligation de réaliser un bilan carbone des activités et produits des entreprises.

La mission du Commissaire aux Comptes dans le déroulement d'un audit repose en tout premier lieu sur l'évaluation des risques inhérents à l'activité de l'entreprise, et les réponses mises en œuvre par la Direction. « C'est dans l'ADN d'un commissaire aux comptes d'évaluer si l'entreprise se conforme à ses obligations légales et réglementaires » appuie M. Simon Lubais. La place de la RSE est de plus en plus stratégique tant commercialement qu'en termes d'attractivité des futurs employés il est donc du devoir d'un commissaire aux comptes d'alerter les entreprises sur la nécessité de s'informer afin de faire des choix éclairés en matière de stratégie RSE.



M. Simon Lubais,
Président de la CRCC
Normandie

La montée en compétence des confrères sur ce thème représente donc « Une véritable valeur ajoutée de la mission du Commissaire aux Comptes, au service des entreprises et de l'intérêt général », confirme le Président de la CRCC Normandie, M. Simon Lubais.



La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Normandie est une instance régionale représentant la profession des commissaires aux comptes. Elle organise et anime la vie professionnelle de ses 350 membres et 200 sociétés d'audit en Normandie. Le rôle d'un commissaire aux comptes est d'assurer un audit légal et reconnu d'intérêt général auprès d'entreprises et est un acteur de la certification des comptes de nombreuses associations. Une profession réglementée et indépendante qui contribue à la qualité et à la transparence de l'information financière et comptable émise par les entités contrôlées

* Agenda 2030 et les 17 ODD (Objectifs de Développement Durable)

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté « Transformez notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 ». C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats (« les 5 P »). Il porte une vision permettant de transformer nos modes de développement en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

En savoir plus : [thema ODD 2019 \(ecologie.gouv.fr\)](https://ecologie.gouv.fr)

CRCC Normandie - Siège : 11, rue du Colonel Rémy - BP 35363 14053 CAEN Cedex 4

Représentation territoriale : Résidence « Deauville » - 6 place Saint Marc – 76000 ROUEN

CONTACT PRESSE

Jennifer BENOIT

06.29.56.64.44 – presse@jb-conseils.fr